

---

# L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES APPRENTIS ET DES LYCÉENS EN 2017 DANS L'ACADÉMIE DE TOULOUSE

---

Budgets

Carte des formations

Effectifs d'élèves

Examens

**Insertion**

Nomenclatures

Performances

Prospectives

Divers



# Sommaire

1.	<b>L'apprentissage favorise l'insertion dans l'emploi</b> .....	01
2.	<b>L'insertion professionnelle des apprentis</b> .....	03
3.	<b>L'insertion professionnelle des lycéens</b> .....	07

## Méthodologie

### Source :

Les enquêtes Insertion dans la Vie Active (IVA) et Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA) sont pilotées par le ministère de l'Éducation nationale. Elles ont pour but de mesurer l'insertion professionnelle des jeunes sortants de lycée et de CFA 7 mois après la fin de leur formation initiale. Elles sont réalisées chaque année, dans toutes les académies, auprès des sortants des lycées (n.c. les lycées agricoles) et des CFA (y c. les CFA agricoles). Le questionnement est identique pour les deux enquêtes et permet des comparaisons entre apprentis et lycéens. Les taux de réponse aux enquêtes IVA et IPA en 2017 sont respectivement de 59,4% et 49,0%, des taux supérieurs à celui de 2016 grâce à une opération de relance téléphonique des non répondants.

Dans la publication, l'enquête concerne les sortants des classes terminales de formations professionnelles (BTS compris), dans toutes les spécialités de formation. Les résultats présentés ici sont redressés et pondérés pour représenter au final la situation de l'ensemble des sortants au niveau de l'académie de Toulouse.

### Définition :

#### Les sortants :

sont considérés comme sortants les jeunes qui ne sont plus inscrits en formation l'année scolaire suivante et déclarent ne pas poursuivre d'études (sous statut scolaire ou d'apprenti) lors de l'enquête menée au 1<sup>er</sup> février.

#### Taux de sortants :

nombre de sortants divisé par le nombre total d'inscrits en 2015-2016.

#### Taux d'emploi :

nombre de sortants qui se déclarent en emploi divisé par le nombre total de sortants (qu'ils soient en emploi, au chômage ou inactifs).

#### Emploi à durée indéterminée (EDI) :

Contrat à Durée Indéterminée (CDI), fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte.

#### Emploi à durée déterminée (EDD) :

Contrat à Durée Déterminée (CDD), aide familial.

#### Niveaux de formation IVA :

CAP (CAP, BEP, MC et FC de niveau 5) ; Bac Pro (Bac professionnel, MC et FC de niveau 4) ; Post-bac (BTS, FC post-baccalauréat, Licence, DEUG ...)

#### Niveaux de formation IPA :

CAP (CAP, BPA, Titre Homologué, MC et FC de niveau 5), BP (BP, Titre Homologué, MC et FC de niveau 4), Bac. Pro. (Bac. Pro et BMA), BTS (BTS, Titre homologué et FC de niveau 3, DUT), Diplôme I & II (FC post-baccalauréat, Licence, DEUG, ...).

# L'apprentissage favorise l'insertion dans l'emploi

En février 2017, soit 7 mois après la fin de leur formation professionnelle, près de 6 000 lycéens et 5 000 apprentis sont arrivés sur le marché du travail. Près des trois-quarts des anciens apprentis ont trouvé un emploi contre la moitié des anciens lycéens. Les apprentis sont nettement plus fréquemment embauchés sous forme d'emploi à durée indéterminée. Les stages réalisés durant l'apprentissage permettent la moitié des embauches d'apprentis, soit le double des lycéens.

## ■ Les apprentis vont majoritairement sur le marché du travail

Près de 15 000 élèves et 8 000 apprentis étaient inscrits en 2015-2016 en année terminale d'une formation professionnelle. Plus de la moitié des lycéens préparaient un Bac Pro contre 10 % des apprentis. Ces derniers sont nettement plus nombreux à préparer un CAP ou un brevet professionnel (respectivement 48 % et 12 %) contre seulement 16 % des lycéens. Près d'un tiers étaient en Post-Bac, que ce soit pour les apprentis ou les lycéens.

Après leur dernière année de formation professionnelle, près des deux-tiers (63 %) des apprentis vont sur le marché du travail, soit nettement plus que les lycéens. Si l'écart est relativement faible pour les CAP où environ la moitié des jeunes poursuivent leurs études, l'écart augmente fortement ensuite en fonction du niveau de formation. Ainsi les trois-quarts des apprentis post-Bac vont sur le marché du travail contre moins de la moitié des lycéens post-Bac.

### Taux de sortants selon le niveau de formation

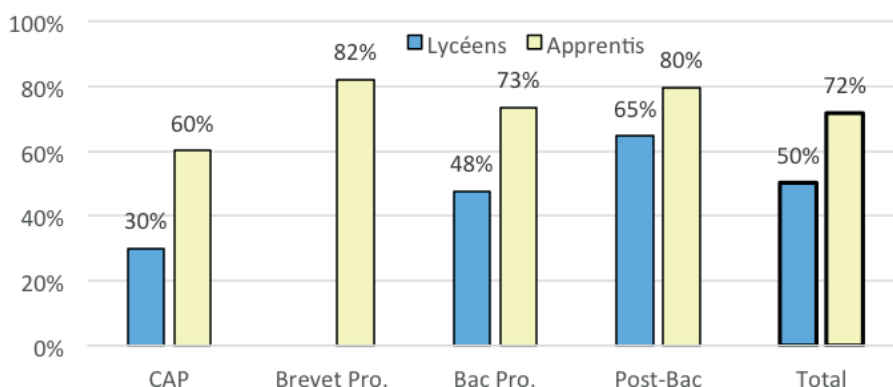
	Apprentis	Lycéens
CAP	52 %	45 %
Brevet Pro.	80 %	-
Bac Pro.	64 %	39 %
Post Bac	75 %	42 %
Ensemble	63 %	41 %

## ■ L'apprenti trouve plus facilement un emploi

Les trois-quarts des apprentis et la moitié des lycéens occupent un emploi 7 mois après la fin de leur formation. L'académie de Toulouse obtient de meilleurs résultats que le national avec un taux d'insertion supérieur de 3 points pour les apprentis et de 2 points pour les lycéens.

Sur l'académie de Toulouse, la meilleure insertion dans l'emploi des apprentis est valable quel que soit le niveau de formation, l'écart est même encore plus important pour les niveaux V. Après une formation en CAP, un apprenti a deux fois plus de chances de trouver un emploi qu'un lycéen (respectivement 60 % et 30 %). L'avantage est toujours à l'apprentissage pour une formation post-Bac, avec toutefois des écarts moindres (respectivement 80 % et 65 %).

### Taux d'emploi selon le niveau de formation

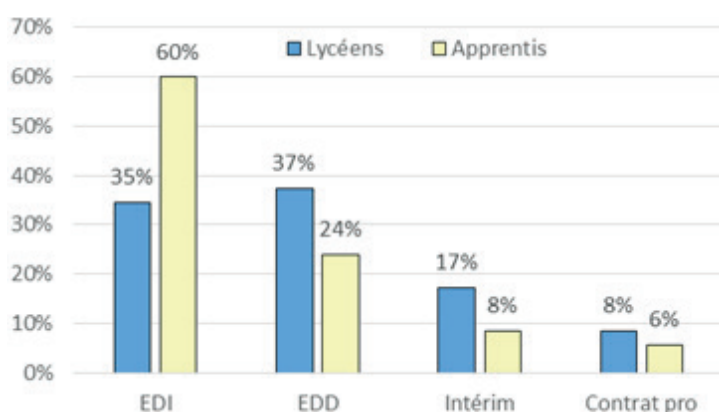


Si l'on compare pour les formations identiques dont les effectifs sont les plus importants, les écarts sont significatifs : le taux d'insertion dans l'emploi des apprentis est toujours meilleur que celui des lycéens, avec un écart de 8 points pour les BTS commerce-vente, de 20 points pour les BTS électricité-électronique, de 29 points pour les Bac Pro moteurs et mécanique auto, 34 points pour les CAP agroalimentaire et alimentation et jusqu'à 40 points pour les CAP commerce-vente.

## ■ L'emploi est plus précaire pour les lycéens

Non seulement l'apprenti trouve plus facilement un emploi que le lycéen pour une formation équivalente, mais en plus son emploi est en général moins précaire. Ainsi, 60% des anciens apprentis bénéficient d'un contrat à durée indéterminée contre 35% des anciens lycéens. Ces derniers sont deux fois plus nombreux à être intérimaires, ils sont également plus fréquemment en contrat de professionnalisation ou en contrat à durée déterminée que les apprentis. Que ce soit pour les CAP, les Bac Pro ou le Post-Bac, la part des EDI pour les apprentis est supérieure d'au moins 20 points à celle des lycéens.

### Type de contrat de travail selon le niveau de formation



## ■ Le stage en entreprise favorise l'insertion de l'apprenti

La formation professionnelle donne l'occasion de faire un ou plusieurs séjours en entreprise durant le cursus. Dans le cas d'une formation en apprentissage, c'est l'essentiel du temps qui est en entreprise alors que pour une formation scolaire c'est entre 12 et 22 semaines sur l'ensemble de la formation, soit 6 semaines par an au minimum. Cette plus forte implantation de l'apprenti dans le milieu professionnel est une des raisons facilitant son insertion dans le monde du travail. Ainsi, la moitié des apprentis ont un emploi dans une entreprise dans laquelle ils ont effectué au moins un stage, contre moins d'un quart des lycéens. L'écart est particulièrement marqué pour les Bac Pro avec des proportions respectives de 57% et 20%.

### Part des EDI selon que le jeune ait ou non fait un stage dans l'entreprise

	Apprentis	Lycéens
Suite à stage	72%	38%
Autre entreprise	48%	33%

*Exemple de lecture : 48% des jeunes n'ayant pas fait de stage dans l'entreprise dans laquelle ils sont employés sont en emplois à durée indéterminée*

Le fait d'être recruté dans l'entreprise permet en outre d'avoir plus fréquemment un emploi sous forme de CDI : ainsi 33% des lycéens et 48% des apprentis sont en CDI s'ils n'ont pas un emploi dans une entreprise dans laquelle ils ont effectué un stage, mais ces pourcentages sont respectivement de 38% et 72% pour ceux y ayant déjà effectué un stage. Il semble que dans le cas d'une formation en apprentissage, l'employeur connaît déjà bien le jeune car il a déjà passé une longue période dans l'entreprise, il n'hésite donc pas à lui proposer un emploi durable, c'est nettement moins le cas pour un lycéen.

Autre avantage de l'apprentissage, l'emploi est plus souvent en adéquation avec la formation suivie par le jeune. Que ce soit en termes de niveau ou de spécialité, plus de 80% des apprentis trouvent un emploi adapté à leur formation contre moins de 60% des lycéens.

# L'insertion professionnelle des apprentis en 2017

Au cours de l'année 2015-2016, près de 8 000 apprentis étaient inscrits en année terminale au sein des centres de formation des apprentis (CFA) et sections d'apprentissage (SA) de l'académie de Toulouse. Parmi eux, 37% ont continué leurs études. Pour les autres, sept mois après avoir quitté le système éducatif par la voie de l'apprentissage, 72% sont en emploi. Le taux d'insertion diffère principalement suivant le niveau d'études variant de 60% pour les terminales de CAP à 82% pour les BP. Tous niveaux confondus, 60% des sortants en emploi sont en contrat à durée indéterminée.

## ■ 63% d'apprentis sortants en CFA en 2017

En février 2017, 6 045 ex-apprentis inscrits en 2015-2016 dans une formation au sein d'un CFA ou une SA ont été enquêtés. Sept mois après la fin de leur formation, près de 2 jeunes sur 3 sont sortants.

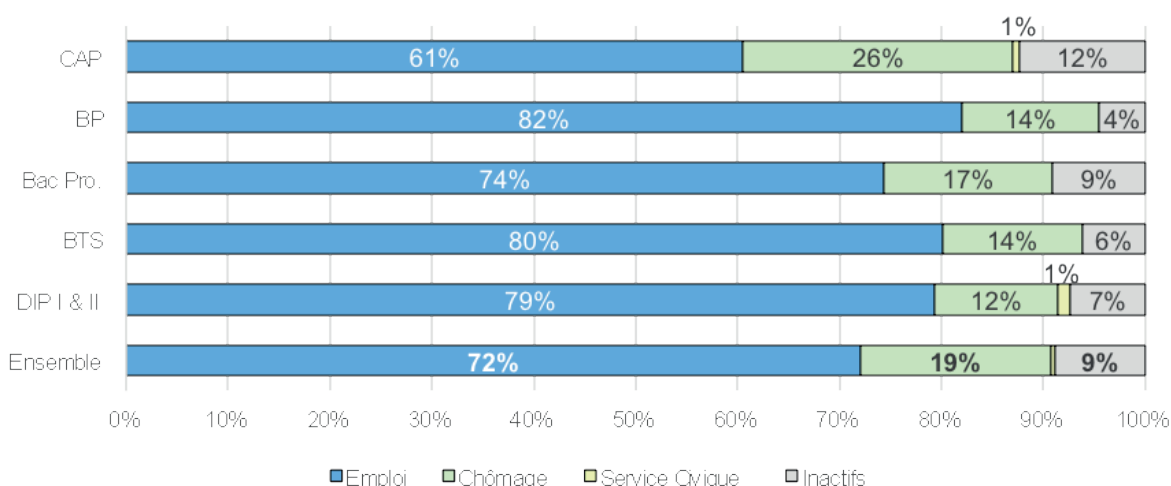
### Taux de sortants selon la dernière classe suivie

	Nb inscrits en 2015-2016	Taux de sortants
CAP	3 770	52%
BP	929	80%
Bac Pro.	813	64%
BTS	1 265	70%
Dip. I & II	1 120	81%
Ensemble	7 897	63%

## ■ 72% d'apprentis en emploi sept mois après leur sortie

À l'exception du brevet professionnel qui offre la meilleure insertion, plus le niveau de formation est élevé et plus les chances d'avoir un emploi sept mois après avoir quitté le système scolaire sont importantes. Après un CAP, plus d'un jeune sur quatre est au chômage.

### Situation des apprentis 7 mois après leur sortie selon le niveau de formation



## ■ La réussite à l'examen : un atout pour trouver un emploi

L'obtention du diplôme préparé a un impact sur le taux d'emploi pour tous les niveaux de formation. Dans notre académie, près de 3 lauréats sur 4 ont un emploi sept mois après leur sortie contre 60,1% de ceux ayant échoué. Le niveau CAP est très impacté avec un écart de plus de 16 points entre le taux d'emploi des diplômés et des non diplômés.

### Situation selon la dernière classe suivie et selon l'obtention du diplôme

	Diplôme obtenu	Emploi	Chômage	Service Civique	Inactifs	Répartition
CAP	OUI	63,9%	25,6%	0,4%	10,1%	80%
	NON	47,2%	30,0%	1,7%	21,0%	20%
BP	OUI	83,8%	11,4%	0,0%	4,7%	84%
	NON	72,4%	24,5%	0,0%	3,2%	16%
Bac Pro.	OUI	78,4%	13,3%	0,0%	8,3%	85%
	NON	51,3%	35,4%	0,0%	13,3%	15%
BTS	OUI	81,7%	12,2%	0,0%	6,1%	76%
	NON	75,0%	18,7%	0,0%	6,4%	24%
DIP I & II	OUI	79,7%	12,3%	1,3%	6,7%	92%
	NON	74,9%	10,9%	0,0%	14,2%	8%
Ensemble	OUI	74,6%	17,3%	0,4%	7,7%	82%
	NON	60,1%	25,4%	0,8%	13,8%	18%

### ■ Le permis de conduire favorise l'obtention d'un contrat de travail

Les apprentis en possession du permis de conduire trouvent plus facilement un emploi. Les sortants majeurs ayant le précieux sésame sont 76,6% à être en emploi contre 45,9% pour ceux qui ne l'ont pas. Cet écart diminue lorsque le niveau du diplôme s'élève. L'écart pour les CAP est de 30 points contre 8 points pour les diplômes de niveau I et II.

### ■ Près d'un apprenti sur deux est embauché dans l'entreprise de son apprentissage

Dans la moitié des cas, les sortants sont embauchés dans une entreprise où ils ont effectué leur apprentissage. La proportion varie peu selon le niveau de formation entre 46% et 51%, à l'exception du BAC Pro avec 57%. Elle est la même dans les services et dans la production.

### ■ Plus d'un apprenti sur deux est en emploi à durée indéterminée

Quel que soit le niveau de formation, la répartition des différents types d'emploi est sensiblement la même. Néanmoins, le taux d'emploi à durée indéterminée est plus élevé pour les sortants d'un brevet professionnel ou d'un diplôme de niveau I et II : 63%.

### Répartition des types de contrats parmi les apprentis en emploi selon la dernière classe suivie

	EDI	EDD	Intérim	Contrat pro.	Autres
CAP	59%	25%	9%	4%	2%
BP	64%	25%	6%	3%	3%
Bac Pro.	57%	25%	9%	8%	2%
BTS	57%	24%	10%	8%	1%
DIP I & II	64%	21%	9%	6%	1%
Ensemble	60%	24%	9%	6%	2%

## ■ Grande disparité des taux d'emploi selon la spécialité et le niveau de formation

Près de 3 jeunes sur 4 sont en emploi à l'issue d'une formation dans le secteur des services aux personnes. C'est particulièrement vrai dans la «Santé» (taux d'emploi de 83%), domaine dans lequel le niveau de formation des sortants est assez élevé mais aussi dans le «Transport, finances, comptabilité» (80%). Le taux est plus faible dans «l'accueil, l'hôtellerie, tourisme» et «coiffure, esthétique», qui ont plus de formations de niveau CAP.

Dans le secteur de la production, le taux d'emploi est le plus élevé dans le domaine «Mécanique générale, aéronautique et spatiale», secteur où presque toutes les formations sont au moins de niveau Bac.

Au contraire, les domaines qui enregistrent les plus faibles taux d'emploi sont le «bâtiment» et les «structures métalliques» avec 59% : les CAP y sont majoritaires.

À niveau de diplôme équivalent, il y a cependant des écarts significatifs entre les domaines : l'écart est moindre pour les niveaux les plus élevés. Au niveau des CAP, près de 50 points séparent les domaines «forêts, aménagement paysager» et «transport, finances, comptabilité» (respectivement 34% et 83% d'emploi). Pour les BTS, il y a 17 points entre «transport, finances, comptabilité» et «mécanique générale, aéronautique et spatiale» (respectivement 72% et 89%).

### Taux d'emploi selon le domaine et la dernière classe suivie

	CAP	BP	Bac Pro.	BTS	DIP I & II	TOTAL	Nb de sortants
Agroalimentaire	64%	86%	ns	ns	ns	68%	625
Bâtiment	57%	ns	ns	ns		59%	324
Bois, ameublement	62%	ns	ns			69%	101
Chimie, plasturgie, papiers, cartons, énergie	52%	82%	ns	82%	70%	72%	207
Électricité, électronique	67%	81%	62%	75%	82%	75%	293
Forêts, aménagement paysager	34%	78%	ns	84%	ns	67%	303
Matériaux souples	ns					ns	6
Mécanique générale, aéronautique et spatiale	ns		89%	89%	67%	82%	377
Mines, carrières, génie civil	73%			ns	ns	75%	64
Moteurs, mécanique auto	57%		82%	ns		70%	232
Productions végétales, animales et cultures	52%	ns	ns	76%	ns	67%	172
Structures métalliques	57%		60%	ns		59%	173
Technologies industrielles et de commande				ns	80%	80%	115
<b>Production</b>	<b>59%</b>	<b>83%</b>	<b>74%</b>	<b>83%</b>	<b>76%</b>	<b>70%</b>	<b>2 991</b>
Accueil, hôtellerie, tourisme	55%	82%	ns	ns		65%	124
Coiffure, esthétique	10%	80%				65%	212
Commerce, vente	54%	ns	75%	78%	85%	71%	446
Communication, information	ns		ns	ns	86%	77%	176
Formations générales					60%	60%	34
Santé	ns	82%	ns	87%	ns	83%	244
Services à la collectivité	ns	ns	ns	ns		61%	68
Transport, finances, comptabilité	83%		ns	72%	81%	80%	574
Travail sanitaire et social, animation	65%	95%	ns	77%		79%	146
<b>Services</b>	<b>62%</b>	<b>81%</b>	<b>69%</b>	<b>77%</b>	<b>82%</b>	<b>74%</b>	<b>2 023</b>
<b>Ensemble</b>	<b>61%</b>	<b>82%</b>	<b>74%</b>	<b>80%</b>	<b>79%</b>	<b>72%</b>	<b>5 014</b>



## ■ Un taux d'emploi équivalent dans l'ensemble pour les filles et les garçons

Si globalement le taux d'insertion dans l'emploi des filles et des garçons est très proche, il y a cependant de grosses disparités selon le niveau de sortie. Pour les CAP et les BTS, l'insertion des garçons est nettement meilleure (au moins 10 points) que celle des filles. La comparaison reste difficile à établir car les filles et les garçons ne suivent pas du tout les mêmes formations. Ainsi dans le bâtiment et la coiffure, esthétique sont des domaines très sexués. Dans le commerce et la vente, si globalement il y a autant de garçons que de filles, les filles sont majoritaires en CAP et les garçons en BTS.

### Taux d'emploi selon le secteur et la dernière classe suivie

	Garçons	Filles	Ensemble
CAP	63%	48%	60%
BP	84%	80%	82%
Bac Pro.	73%	75%	73%
BTS	83%	73%	80%
Dip. I & II	78%	82%	79%
Ensemble	72%	71%	72%
Effectifs sortants	3 586	1 428	5 014

# L'insertion professionnelle des lycéens en 2017

En février 2017, près de 6 000 lycéens ont mis un terme à leur formation initiale pour entrer dans la vie active, soit 41% des élèves d'une année terminale de formation professionnelle. La moitié d'entre eux ont un emploi, le plus souvent précaire. L'obtention du diplôme augmente la probabilité de trouver un emploi, tout comme le fait d'avoir le permis de conduire.

## ■ 41 % d'élèves sortants en 2017

Près de 15 000 élèves étaient inscrits en 2015-2016 en année terminale d'une formation professionnelle dans un lycée. La majorité d'entre eux préparaient un bac pro, près d'un tiers un BTS ou autre diplôme post-bac, 15% un CAP.

En février 2017, soit 7 mois après la fin de leur année scolaire, 5 946 anciens élèves sont sortants, soit 41% du total des jeunes en année terminale de formation professionnelle. Quel que soit le diplôme préparé, la majorité des élèves poursuivent leurs études. La proportion est plus importante en terminale pro puisqu'il n'y a que 39% de sortants.

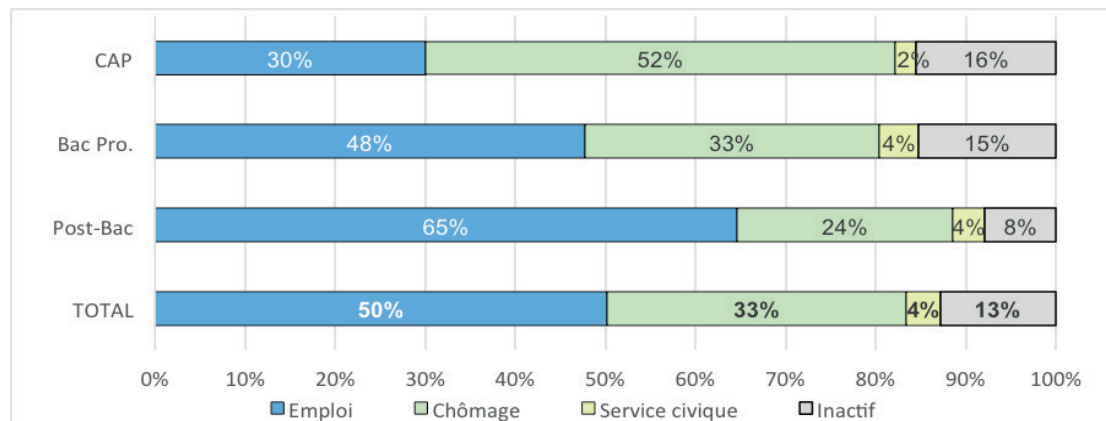
### Taux de sortants selon la dernière classe suivie

	Nb inscrits en 2015-2016	Taux de sortants
CAP	2 261	45%
Bac Pro.	7 687	39%
BTS	4 478	42%
Dip. II	199	45%
Ensemble	14 625	41%

## ■ La moitié ont un emploi sept mois après leur sortie

Sept mois après leur sortie de formation initiale, la moitié des lycéens occupent un emploi, un tiers est au chômage. La proportion en emploi est d'autant plus importante que le niveau de formation est élevé : elle est ainsi plus du double pour ceux qui étaient en Post-Bac que pour ceux qui étaient en CAP. Inversement la proportion de chômeurs est plus du double pour ceux qui étaient en CAP que pour ceux qui étaient en Post-Bac. Les anciens élèves de terminale pro se situent entre ces deux extrêmes.

### Situation des lycéens 7 mois après leur sortie selon la dernière classe suivie



## ■ La réussite à l'examen : un atout pour trouver un emploi

À l'issue de leur scolarité en 2015-2016, 81% des élèves de l'académie de Toulouse ont obtenu leur diplôme. Cette proportion ne varie guère selon le diplôme préparé, entre 79% et 82%.

Quel que soit le diplôme préparé, les diplômés ont un meilleur taux d'emploi que les non diplômés. L'écart est globalement de 16 points, il est encore plus important pour les niveaux de diplôme les plus élevés.

Suivre la formation ne suffit pas, il faut obtenir un diplôme pour améliorer son employabilité : ainsi, le taux d'emploi des étudiants n'ayant pas obtenu leur diplôme post-bac est proche de celui des élèves ayant obtenu leur Bac pro, de même le taux d'emploi des élèves ayant manqué leur bac Pro est légèrement supérieur à celui de ceux ayant obtenu leur CAP.

### Situation selon la dernière classe suivie et l'obtention du diplôme

	Diplôme obtenu	Emploi	Chômage	Service Civique	Inactifs	Répartition
CAP	OUI	32,8%	51,2%	2,4%	13,5%	82%
	NON	20,0%	55,6%	2,1%	22,3%	18%
Bac Pro.	OUI	50,7%	29,3%	5,0%	15,0%	79%
	NON	35,6%	44,4%	2,3%	17,7%	21%
Post-Bac	OUI	67,8%	21,4%	3,1%	7,7%	82%
	NON	48,1%	37,3%	5,6%	9,0%	18%
Ensemble	OUI	53,4%	30,4%	3,9%	12,3%	81%
	NON	37,0%	44,0%	3,3%	15,7%	19%

## ■ Le permis de conduire favorise l'obtention d'un contrat de travail

Le fait de disposer d'un permis de conduire double globalement les chances de trouver un emploi. C'est particulièrement le cas à l'issue d'une formation de CAP où un jeune sur deux trouve un emploi s'il a le permis contre seulement un sur cinq s'il ne l'a pas. Quand un jeune a le permis, l'écart entre le taux d'emploi des CAP et des post-Bac est de 16 points, il atteint 26 points pour un jeune n'ayant pas le permis.

## ■ Moins d'un lycéen sur quatre est embauché suite à un stage

Même si la formation professionnelle est l'occasion de découvrir les entreprises à travers des stages durant la scolarité, seulement 22% des élèves ayant trouvé un emploi sont dans une entreprise où ils ont effectué un stage. La proportion ne varie que très peu selon le niveau de formation, entre 20% et 24%. Elle est la même dans les services et dans la production.

## ■ Une majorité d'emplois précaires

Quel que soit le niveau de formation, environ un tiers des emplois sont à durée indéterminée (EDI). L'emploi à durée déterminée (EDD) est le plus répandu avec 37% des emplois, et la proportion est d'autant plus importante que le niveau de formation est faible. Un emploi sur six est pourvu par un intérimaire. Le contrat de professionnalisation est nettement plus fréquent pour les emplois post-Bac (13%) que pour les CAP (2%).

### Répartition des types de contrats parmi les apprentis en emploi selon la dernière classe suivie

	EDI	EDD	Intérim	Contrat pro.	Autres
CAP	37%	42%	14%	2%	5%
Bac Pro	33%	39%	20%	6%	2%
Post-Bac	36%	34%	15%	13%	2%
Ensemble	35%	37%	17%	8%	2%

## ■ Une insertion un peu plus facile dans les services que dans la production

Un peu plus de la moitié des jeunes sont en emploi à l'issue d'une formation dans le secteur des services. Excepté dans le commerce et la vente, le taux d'emploi dépasse les 50 % dans les services, il est même proche de 60 % dans le sanitaire et social, la coiffure, la communication ou la santé. Quand il est en formation post-bac dans les services, le lycéen a même deux chances sur trois de trouver un emploi au bout de 7 mois, soit 5 points de plus que pour une formation de niveau équivalent dans le secteur de la production.

Dans la production, le taux d'insertion dans l'emploi est de 49 %, inférieur de 3 points à celui observé dans les services. Dans la mécanique générale et l'aéronautique, de même que dans les technologies industrielles et la mécanique automobile, plus de la moitié des jeunes trouvent un emploi dans les 7 mois qui suivent la fin de leur scolarité. Par contre, dans la chimie et le bâtiment, environ 40 % seulement ont un emploi.

Ces écarts s'expliquent en partie par le niveau de formation des secteurs concernés, avec par exemple une forte majorité de formations post-bac dans les technologies industrielles, et à l'inverse un niveau de formation moins élevé dans l'agroalimentaire ou le bâtiment.

### Taux d'emploi selon le domaine et la dernière classe suivie

	CAP	Bac Pro.	Post Bac	TOTAL	Nb de sortants
Agroalimentaire	30 %	57 %	ns	43 %	368
Bâtiment	25 %	47 %	ns	36 %	120
Bois, ameublement	40 %	58 %	ns	48 %	154
Chimie, plasturgie, papiers, cartons, énergie	7 %	37 %	56 %	38 %	258
Électricité, électronique	32 %	42 %	56 %	44 %	498
Matériaux souples	ns	35 %	60 %	50 %	93
Mécanique générale, aéronautique et spatiale		52 %	73 %	58 %	405
Mines, carrières, génie civil	ns	57 %	71 %	64 %	171
Moteurs, mécanique auto	32 %	53 %	83 %	54 %	293
Structures métalliques	32 %	41 %	ns	42 %	123
Technologies industrielles et de commande	ns	ns	58 %	54 %	206
<b>Ensemble production</b>	<b>31 %</b>	<b>48 %</b>	<b>62 %</b>	<b>49 %</b>	<b>2 690</b>
Accueil, hôtellerie, tourisme	26 %	59 %	61 %	49 %	329
Coiffure, esthétique	30 %	73 %	84 %	58 %	198
Commerce, vente	14 %	39 %	70 %	44 %	1 110
Communication, information	ns	ns	64 %	58 %	250
Santé	ns	ns	61 %	59 %	79
Services à la collectivité	ns	ns	ns	ns	25
Transport, finances, comptabilité	ns	36 %	65 %	51 %	649
Travail sanitaire et social, animation	71 %	58 %	66 %	61 %	617
<b>Ensemble services</b>	<b>29 %</b>	<b>47 %</b>	<b>67 %</b>	<b>52 %</b>	<b>3 257</b>
<b>TOTAL</b>	<b>30 %</b>	<b>48 %</b>	<b>65 %</b>	<b>50 %</b>	<b>5 946</b>

## ■ Un taux d'emploi plus élevé pour les filles que pour les garçons

Les filles ont globalement un taux d'insertion dans l'emploi supérieur de près de 4 points à celui des garçons. Pour chacun des niveaux de formation, le taux d'emploi des filles est supérieur de 1 à 3 points à celui des garçons : l'écart plus important au niveau global s'explique en grande partie par la plus forte proportion de filles au niveau post-Bac. Ce constat doit être relativisé car les filles et les garçons ne suivent pas du tout les mêmes formations. Ainsi dans la mécanique, aéronautique, spatiale et la coiffure, esthétique, la parité filles-garçons n'est pas respectée. Dans le commerce et la vente, il y a autant de garçons que de filles quel que soit le niveau de formation, les filles ont un meilleur taux d'insertion que les garçons. Ce n'est pas le cas dans l'agroalimentaire où les garçons s'insèrent mieux à diplôme équivalent.

### Taux d'emploi selon le sexe et la dernière classe suivie

	Garçons	Filles	Ensemble
CAP	29%	30%	30%
Bac Pro.	47%	49%	48%
Post Bac	63%	67%	65%
Ensemble	49%	52%	50%
Effectifs sortants	3 395	2 552	5 946

